MAIRIE DE BROUSSE
Le Bourg
63490 BROUSSE
04 73 72 23 79
brousse-mairie@wanadoo.fr

AR Prefecture
063-216300566-20220325-2022_24-DE
Reçu le 31/03/2022
Publié le 31/03/2022

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2022

1) BUDGET PRINCIPAL

A. Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant.

Dépenses 2022 :

CHAPITRES	BP 2022
011 – Charges à caractère général	139 631,61
012 – Charges de Personnel	109 650,00
014 – Atténuation de charges	8 480,00
65 – Autres charges de gestion courante	54 800,00
66 – Charges financières	1 152,00
67 – Charges exceptionnelles	1 355,00
042 – Opérations d'ordre	1 712,27
023 – Virement à l'investissement	24 963,20
TOTAL	341 744,08

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à **341 744,08** €.

Les principales dépenses sont :
Charges à caractère général : électricité, eau, alimentation, assurances, entretien bâtiments, entretien voirie et réseaux, entretien matériel, fournitures de bureau, d'entretien, de petits équipements, de voirie… .

Charges de personnel : paiement des salaires et cotisations

Autres charges de gestion courante : indemnités et cotisations des élus, contribution au SDIS, subventions aux associations et contributions aux organismes, subvention budget annexe CCAS.

Charges financières : remboursement des intérêts (emprunt) et autres charges financières.

AR Prefecture
063-216300566-20220325-2022_24-DE
Reçu le 31/03/2022
Publié le 31/03/2022

- **Recettes 2022 :**

CHAPITRES	BP 2022
70 – Produits des services	11 720,00
73 – Impôts et taxes	98 500,00
74 – Dotations et participations	140 286,00
75 – Autres produits de gestion courante	6 200,00
76 – Produits financiers	2,00
77 – Produits exceptionnels	156,00
042 – Opération d'ordre de transfert entre section	0,00
002 – Résultat antérieur	84 880,08
TOTAL	341 744,08

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à **341 744,08** €.

Chapitre 73 : Impôts locaux
Chapitre 74 : Dotation de l'Etat.
Chapitre 75 : Loyers (location appartements et location salles)

B. Section d'investissement :

- **Dépenses 2022 :**

Les dépenses prévisionnelles d'investissement s'élèvent à **213 604,11** €.
Les principaux investissements de l'année 2022 sont les suivants :
- Rénovation intérieure église (RAR 2021)
- Programme de Voirie
- Acquisition matériel et outillage de voirie (tracteur)

Etat de la dette : encours au 1er janvier 2022 : 64 970,37 €
Dont annuité de l'exercice :
Capital restant dû en 2022 : 21 981,11 €
L'emprunt pour la rénovation de l'école se terminera en 2023.

- **Recettes 2022 :**

Les recettes d'investissement s'élèvent à **213 604,11** €.
Excédent de fonctionnement capitalisé : 40 000,00 €
Les principales recettes d'investissements de l'année 2022 sont les suivantes :
- Emprunt : 34 000,00 €
- Subvention d'investissement : 41 524,00 € + 67 793,00 € (RAR 2021)